

# **FONDS D'AIDE À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE BRIV'ACCÉLÈRE #3**

**GUIDE DES AIDES FINANCIÈRES  
DE L'AGGLO DE BRIVE EN  
SOUTIEN À L'ACTIVITÉ  
ÉCONOMIQUE**

# LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'AGGLO DE BRIVE

Au service et à l'écoute des entreprises du territoire

1

## Accueillir les entreprises

Recherche de solutions foncières et immobilières (bureau, local, entrepôt)

2

## Accompagner les entreprises

Recherche de financement, mise en relation avec les partenaires économiques et financiers, aide aux démarches administratives

## Promouvoir le territoire et faire connaître ses atouts

Prospecter, attirer de nouvelles entreprises et fidéliser

4

## Accompagner l'innovation

Favoriser le développement de projets innovants au sein de la pépinière d'entreprises Novapôle

3



Chers entrepreneurs,

Face aux évolutions constantes de notre environnement économique, il est essentiel de savoir s'adapter, d'innover et de soutenir ceux qui, comme vous, font le pari de l'avenir au sein de notre agglomération.



Aussi, forts du succès du dispositif « Briv'Accélère » qui a permis depuis 2020 d'accompagner plus de 800 acteurs économiques locaux (soit plus de 2,9 millions d'euros de subventions), c'est un nouveau panel d'aides que nous vous proposons dans ce guide.

Transition numérique, travaux, aide à la reprise ou encore aide aux métiers en tension : l'Agglo de Brive s'engage à vos côtés pour développer et pérenniser votre activité.

Nos équipes se tiennent prêtes à répondre à vos interrogations, vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches.

**Frédéric SOULIER**

Maire de Brive  
Président de l'Agglo de Brive

# BRIV'ACCÉLÈRE #1 & #2 ... LE BILAN

2020 À 2022

AIDE À LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

**434**

entreprises aidées

**800 000 €**

de subventions attribuées

---

2020 À 2023

AIDE A LA MODERNISATION

**233**

entreprises aidées

**761 000 €**

de subventions attribuées

---

2023 À 2024

AIDE AUX TPE

**109**

entreprises aidées

**988 000 €**

de subventions attribuées

---

# BRIV'ACCÉLÈRE #1 & #2 ... LE BILAN

2022 À 2024

AIDE À LA REPRISE

**10**

repreneurs soutenus

**167 600 €**

de subventions attribuées

---

2020 À 2024

AIDE A LA RÉNOVATION DES DEVANTURES

**66**

commerces brivistes aidés

**143 247 €**

de subventions attribuées

---

2020 À 2024

VOLONTARIAT TERRITORIAL EN ENTREPRISE

**12**

salariés aidés

**54 000 €**

de subventions attribuées

---

# BRIV'ACCÉLÈRE #3 ... EN 2025



**Je digitalise**



**J'équipe et j'aménage**



**Je m'engage**



**MON PROJET  
EN 2025**



**Je recrute**



**Je reprends**



**Je rénove**

# BRIV'ACCÉLÈRE #3 VOUS AIDE ...



Aide aux investissements numériques

TPE < 10 salariés

Commerce, artisanat, santé, industrie, services, sport, culture, loisirs, agriculture



Aide aux investissements et travaux

TPE < 10 salariés

Commerce, artisanat, santé, industrie, services, sport, culture, loisirs



Aide dans la démarche RSE

PME 11 à 50 salariés

Commerce, artisanat, industrie, services, sport, culture, loisirs

# BRIV'ACCÉLÈRE #3 VOUS AIDE ...



**Je reprends**

**Aide à la reprise  
d'entreprise**

**De 3 à 49 salariés  
Commerce, artisanat,  
industrie, services**



**Je recrute**

**Aide aux métiers en  
tension**

**Industrie  
Diplômé Bac+2**

**Volontariat territorial en  
entreprise**

**Tout secteur  
Diplômé Bac+5**



**Je rénove**

**Aide à la rénovation des  
devantures et enseignes  
commerciales**

**Commerce, artisanat**

# Aide aux TPE dans leurs investissements numériques

## Objectif

L'Agglo de Brive accompagne et soutient les TPE du territoire dans leurs investissements numériques, pour définir ou améliorer leur stratégie de communication, leur image, leurs outils.



## Pour qui ?

- Commerce, artisanat, santé, industrie, services, sport, culture, loisirs, agriculture
- Ayant le siège social et l'activité sur le territoire de l'Agglo
- Ayant un effectif **< ou égal à 10 salariés**
- Ayant un **CA  $\leq$  2 millions € HT/an**
- Ayant une surface commerciale de vente **< à 400 m<sup>2</sup>**

## Pour quoi ?

- Création ou refonte d'un site web vitrine
- Création d'une solution de vente en ligne
- Définition d'une stratégie de communication digitale
- Acquisition ou abonnement annuel à des logiciels métiers ou de gestion
- Investissements liés à la cybersécurité



## Combien ?

- Base éligible : **500 € HT à 10 000 € HT**
- Subvention de **30%** de la base éligible
- Plafonnée à **3 000 €**



Brive : [emilie.palus@territoires19.fr](mailto:emilie.palus@territoires19.fr) / 05 55 23 07 27

Hors Brive : [elodie.marpillat@territoires19.fr](mailto:elodie.marpillat@territoires19.fr) / 06 86 63 76 15

# Aide aux TPE dans leurs investissements et travaux

## Objectif

L'Agglo de Brive accompagne et soutient les TPE du territoire dans leurs investissements et travaux, dans une perspective de création, de développement ou de diversification d'activité.



## Pour qui ?

- Commerce, artisanat, santé, industrie, services, sport, culture, loisirs
- Ayant le siège social et l'activité sur le territoire de l'Agglo
- Ayant un effectif **< ou égal à 10 salariés**
- Ayant un **CA <= 2 millions € HT/an**
- Ayant une surface commerciale de vente < à 400 m<sup>2</sup>



## Pour quoi ?

- Acquisition de matériel/équipement professionnel
- Acquisition de véhicule professionnel et métier
- Travaux d'aménagement, d'isolation, de mise aux normes,...
- Investissements et travaux à impact RSE

## Combien ?

- Base éligible : **15 000 € HT à 50 000 € HT**
- Subvention de **30%** de la base éligible
- Plafonnée à **15 000 €**



**BONUS**

- Subvention de **40%** de la base éligible si impact RSE
- Plafonnée à **20 000 €**



Brive : emilie.palus@territoires19.fr / 05 55 23 07 27

Hors Brive : elodie.marpillat@territoires19.fr / 06 86 63 76 15

# Aide aux PME dans leur démarche RSE

## Objectif

L'Agglo de Brive accompagne et soutient les PME qui s'engagent dans une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).



## Pour qui ?

- Commerce, artisanat, industrie, services, sport, culture, loisirs
- Ayant le siège social et l'activité sur le territoire de l'Agglo
- Ayant un effectif entre **11 et 50 salariés**
- Ayant un **CA <= 8 millions € HT/an**
- Ayant une surface commerciale de vente < à 400 m<sup>2</sup>

## Pour quoi ?

- Investissement favorisant le bien-être et la sécurité des salariés
- Investissement favorisant la mobilité douce professionnelle

## Combien ?

- Base éligible : **20 000 € HT à 60 000 € HT**
- Subvention de **30%** de la base éligible
- Plafonnée à **18 000 €**



Brive : emilie.palus@territoires19.fr / 05 55 23 07 27

Hors Brive : elodie.marpillat@territoires19.fr / 06 86 63 76 15

# Aide à la reprise d'entreprise

## Objectif

L'Agglo de Brive accompagne les personnes désirant reprendre une entreprise implantée sur son territoire en consolidant le plan de financement du projet.



## Pour qui ?

- Commerce, artisanat, industrie, services
- Ayant le siège social et l'activité sur le territoire de l'Agglo
- Ayant un effectif entre **3 et 49 salariés**
- Conservant les effectifs existants

## Pour quoi ?

- Subvention visant à consolider le plan de financement du projet, en complément du financement bancaire et/ou autres

## Combien ?

- Subvention de **20%** des fonds propres
- Plafonnée selon les effectifs de l'entreprise



# Aide aux métiers en tension secteur industrie

## Objectif

L'Agglo de Brive renforce sa politique de soutien aux entreprises du secteur industriel, en proposant un nouveau dispositif d'aide au recrutement.



## Pour qui ?

- Salarié dans une entreprise industrielle située sur le territoire de l'Agglo et résidant sur l'une des communes de l'Agglo
- De niveau de **diplôme Bac+2**
- Occupant un **emploi classifié "métier en tension"**
- En contrat minimum de **2 ans** sous forme d'un CDD ou d'un CDI

## Combien ?

- Prime initiale de **1 250 €** à l'issue de la période d'essai
- Prime complémentaire de **1 250 €** à l'issue de 2 ans de contrat



Brive : emilie.palus@territoires19.fr / 05 55 23 07 27

Hors Brive : elodie.marpillat@territoires19.fr / 06 86 63 76 15

# Volontariat territorial en entreprise

## Objectif

L'Agglo de Brive poursuit son dispositif d'accompagnement des entreprises dans le but de favoriser le recrutement de talents.



Je recrute

## Pour qui ?

- Salarié dans une entreprise située sur le territoire de l'Agglo et résidant sur l'une des communes de l'Agglo
- De niveau de **diplôme Bac+5**
- Occupant un emploi de type : innovation, recherche et développement, nouveaux process et méthodes de production, chaîne logistique, développement de nouveaux marchés
- En contrat minimum de **2 ans** sous forme de contrat d'apprentissage, de professionnalisation, d'un CDD ou d'un CDI

## Combien ?

- Prime initiale de **3 000 €** à l'issue de la période d'essai
- Prime complémentaire de **2 000 €** à l'issue de 2 ans de contrat



alexandra.troussier@territoires19.fr / 05 55 23 63 61

# Aide à la rénovation des devantures

## Objectif

La ville de Brive aide à la réalisation de travaux de rénovation des devantures dans une perspective d'embellissement des commerces et d'attractivité du centre-ville.



## Pour qui ?

- Commerce, artisanat
- Ayant un **CA < 800 000 € HT/an**
- Ayant une surface de vente < 300 m<sup>2</sup>

## Pour quoi ?

- Travaux de rénovation sur la devanture
- Pose d'enseigne, stores et bannes



## Combien ?

- Base éligible : jusqu'à **10 000 € HT**
- Subvention de **20% à 50%** selon le périmètre géographique



# FONDS D'AIDE À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

## BRIV'ACCÉLÈRE #3



**BRIVE**



**INFOS & ACTUS :**



[agglodebrive.fr](http://agglodebrive.fr)



[brive.fr](http://brive.fr)

**Be.**  
Brive  
entreprendre